

Maître de conférences à l'université Paul Valéry – Montpellier 3

Qualification 18^e section CNU

Membre du laboratoire RiRRA 21 – Représenter, inventer la réalité du romantisme au XXI^e siècle.

Membre associé du laboratoire EA 1573 Scènes du monde, création, savoirs critiques (Université Paris 8), axe « Politique et socio-économie des arts et de la culture ».

Principaux sujets d'enseignement

- **Histoire du théâtre** (Antiquité – Moyen Âge, XVI^e-XVIII^e siècles, XIX^e-XX^e siècles)
- **Analyse dramaturgique**
- **Politiques culturelles** du spectacle vivant (histoire, enjeux actuels, sociologie des publics)

Principaux sujets de recherches

- **Histoire du théâtre.** Étude du lien entre les institutions et les dramaturgies dans la période moderne longue (XVII^e – XIX^e siècles). Histoire des politiques culturelles du spectacle vivant. Étude de la police des spectacles et de son évolution. Histoire des dramaturgies.
- **Théâtre et droit.** Étude du champ méthodologique des *Law and literature studies* et de l'application de ses méthodes au spectacle vivant. Analyse des représentations du droit dans les dramaturgies. Étude du droit du spectacle vivant, dans une dimension diachronique comme synchronique.
- **Théories de la dramaturgie.** Histoire des théories de la dramaturgie. Modes de création des écritures contemporaines. Place de la figure double du dramaturge (aux sens 1 et 2) dans la pratique théâtrale.
- **Politiques culturelles.** Histoire de la constitution de l'État culturel. Étude des rapports interinstitutionnels et des modes de production, notamment du spectacle vivant.
- **Culture et écologie.** Étude des rapports entre la production culturelle et la pensée de l'écologie (scientifique, politique, intellectuelle).

Activités de recherche

- **Thèse de doctorat en arts de la scène**

« **Les dramaturgies du droit sous la Révolution française (1789-1794)** »

Thèse dirigée par le Pr. Martial POIRSON à l'Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, soutenue le 4 juin 2021.

L'étude des relations entre droit et théâtre s'articule, dans la lignée des *Law and Literature studies*, autour de trois axes : le droit *du* théâtre, le droit *au* théâtre et le droit *comme* théâtre. Les bouleversements juridiques et théâtraux de la Révolution française en font un objet d'étude privilégié pour saisir les intrications entre les deux domaines. Notre travail s'intéresse d'abord à la manière dont les textes théoriques des auteurs des Lumières ont servi de caution à la revendication, par les écrivains de théâtre, d'un droit de propriété sur leurs œuvres. L'étude des débats révolutionnaires et de la nouvelle législation dramatique permet de décrire les connivences entre auteurs et députés. Ces lois prévoient la présence de commissaires de police dans les théâtres. Les archives de police révèlent que le public fait du spectacle un sujet politique. Enfin, les archives de la justice de paix révèlent la responsabilité personnelle de l'entrepreneur de spectacle. Croisée à ces sources, une description synthétique des dramaturgies révolutionnaire montre qu'elles mettent en fiction la Révolution et l'amour de la loi. Nous étudions enfin deux pièces en détail. *L'Ami des lois* (1793) de Jean-Louis Laya met en scène les contradictions de l'idéologie révolutionnaire. *Le Jugement dernier des rois* (1793) de Sylvain Maréchal offre au public l'occasion de rire aux dépens des ennemis de la Révolution. L'histoire des relations entre droit et théâtre est faite de contraintes partagées et de transferts de techniques. Elle permet d'envisager la constitution des champs politiques et théâtraux dans leur interdépendance, en étudiant leurs effets communs de performance et de médiation.

- **Projets de publication**

- ***La Scène et la Loi (1789 – 1794)*** : Projet de publication d'un ouvrage scientifique issu de ma thèse. Celle-ci s'attache à l'étude d'un imaginaire nomophile pendant la Révolution française, qui constitue un changement fondamental dans le système juridique français. Il s'agit de reprendre les analyses issues de ma thèse pour montrer que cette évolution s'appuie sur le théâtre, lequel promeut ce nouvel imaginaire tout en étant soutenu par le législateur. L'ouvrage proposera une version raccourcie de la thèse, notamment de sa première partie qui amène à la période révolutionnaire, et de son dernier chapitre qui fera l'objet d'une publication séparée sous la forme d'une édition critique.

- ***Le Jugement dernier des rois, de Pierre Sylvain Maréchal*** (édition critique) : étudiée dans le cadre de ma thèse, cette pièce de 1793 n'a pas fait l'objet, à ce jour, d'une édition critique. En m'appuyant sur les recherches menées pour ma thèse, tant sur la vie de l'auteur, son contexte de représentation, que sur les archives de la Comédie-Française qui donnent des indices quant à ses modalités de représentations, je souhaite par cette édition critique montrer l'importance de l'œuvre de Maréchal dans le dispositif révolutionnaire autant que sa singularité.

Communications scientifiques (colloques, journées d'études)

1. « Le théâtre est-il condamné au trop d'humanité ? », colloque « Empathie sélective : États, silence médiatique et minorités », université Paris 8, université Paris-Nanterre, 17 et 18 décembre 2021 (organisation : Allan Deneuille [doctorant en littérature], Julien Brugeron [doctorante en anglais], Soukaïna Mniaï [doctorant en anglais]).
2. « L'île, un personnage-juge : *Le Jugement dernier des rois* de Sylvain Maréchal (1793) », colloque international « L'île dans les dramaturgies européennes (17^e-18^e s.) ; enjeux idéologiques, philosophiques et spectaculaires », Sorbonne université, Institut des études avancées, 30 septembre - 1^{er} octobre 2021 (organisation : Emanuele de Luca, Andrea Fabiano, Judith Le Blanc, Marie-Cécile Schang-Norbely).
3. « Le jeu de l'ordre théâtral : des *Law and literature studies* à la double séance », colloque international « Éloge du désordre, penser le théâtre avec Christian Biet », Université Paris-Nanterre, Institut national d'histoire de l'art (INHA), Comédie-Française, 1, 2 et 3 juillet 2021 (organisation : Tiphaine Karsenti, Olivier Neveux, Christophe Triau).
4. « *Dom Juan*, ou le crédit d'une œuvre », colloque « Art et Argent », Cerisy-la-Salle/Université de la Sorbonne, 13 mai 2021 (organisation : Patrice Baubeau, Martial Poirson, Yann Toma).
5. « Conspiracies on Stage during the French Revolution », journée d'études « Plots, Cabals and Conspiracies », Université de la Sorbonne, 10 janvier 2020 (organisation : Pierre Labrune [docteur en langue anglaise], Clara Manco [docteure en langue anglaise]).
6. « De l'extraction à la génération : l'écriture en collectif et la dissolution de l'auteur », journée d'étude « "Un moi pluriel" - Écritures théâtrales du collectif », Université de Strasbourg, 17 octobre 2019 (organisation : Aude Astier, Aurélie Coulon, Sylvain Diaz).
7. « Malaise dans la représentation : le théâtre et l'Assemblée sous la Révolution française », colloque international « L'art de la représentation théâtrale et politique », Université de Reims / Comédie de Reims, 12-13 octobre 2018 (organisation : Yann Ligneureux, Noémie Villacèque).
8. « Comment devient-on spectateur ? L'exemple de Saint-Augustin », communication à l'Institut National d'Histoire de l'Art (INHA) pour les journées européennes du patrimoine sur le thème « l'art du partage », 16 septembre 2018.

9. « Définir le normal et l'hybride : un "sauvage" au Palais Royal en 1791 », journée d'étude « Hybridités des espaces de création et pluralité des formes scéniques en France (1760-1860) », université de Clermont-Ferrand, 17 octobre 2017 (organisation : Pauline Beaucé, Sandrine Dubouilh, Cyril Triolaire).
 10. « "Par devant nous". Interventions policières dans les théâtres : 1789-1794 », colloque international « L'esthétique des politiques culturelles sous la Révolution et l'Empire 1789-1815 », Warwick University, 30 et 31 juin 2017 (organisation : Katherine Atsbury [*professor*]).
 11. « Surveiller et interpréter le théâtre : l'impossible mission en l'an II de la République », Journée d'étude « Les savoirs du théâtre », EHESS, 23 juin 2017 (organisation : Frédérique Aït-Touati, Alexei Evstarov).
-

Communications scientifiques (séminaires)

1. « La fiction et la règle : le jeu de rôle comme variante du droit et de la littérature », séminaire « Donjons & Labo », Université Grenoble-Alpes, prévu pour le 6 mai 2022 (organisation : Hélène Godin [*doctorante*], Audrey Dominguez [*doctorante*]).
2. « Les dramaturgies de la dette à l'âge moderne (XVIIe-XIXe siècles) », séminaire « Une histoire matérielle de la musique et des arts du spectacle : d'une économie domestique à une économie politique (XVIe - XXe siècle) », EHESS, 21 janvier 2022 (organisation : Anne-Madeleine Goulet [*DR-CNRS en arts du spectacle*], Rémy Campos [*PR en musicologie*]).
3. « Les enjeux juridiques du spectacle vivant : une perspective historique », séminaire de l'école doctorale Esthétique, science et technique des arts, Université de Paris 8 / Institut national d'histoire de l'art, 15 avril 2019 (organisation : Martial Poirson).
4. « Fantômes de l'efficacité politique du théâtre sous la Révolution française : fondements et réalités », Séminaire littéraire « Armes de la critique », ENS Ulm, 31 mars 2016.

Publications

(articles de revues, d'actes de colloques, chapitres d'ouvrages)

(Les publications précédées d'un astérisque sont celles présentées au comité en cas de sélection)

1. « **Le jeu de l'ordre théâtral : des *Law and literature studies* à la double séance** », Actes du colloque international « Éloge du désordre, penser le théâtre avec Christian Biet », à paraître courant 2022. La pensée de Christian Biet, ce dès la parution d'*Œdipe en monarchie* et de *Droit et littérature sous l'Ancien Régime, le jeu de valeur et de la loi* s'est articulée autour des rapports entre le droit et le théâtre. Faisant du public le souverain juge de la représentation théâtrale, il a pensé la séance à partir de ses implications para-juridiques, voire para-démocratiques. L'article opère une généalogie de cette pensée, et montre que si elle s'enracine dans le courant américain des *Law and literature studies*, elle le dépasse très largement par une pensée du théâtre comme performance.
2. * « **De l'extraction à la génération : l'écriture en collectif et la dissolution de l'auteur** », Actes de la journée d'étude « "Un moi pluriel" - Écritures théâtrales du collectif », à paraître dans un numéro spécial de la revue en ligne *Agôn*, courant 2022. Les pratiques contemporaines de création de spectacle et d'écriture dramatique tendent à dissoudre la figure de l'auteur, voire du dramaturge. La création en collectivité d'un spectacle, en-deçà même de l'écriture de plateau, amène à des montages de textes aux sources différentes : textes d'auteurs extérieurs à la compagnie, textes *ad hoc* écrits par le dramaturge ou encore par les comédiens. L'hybridation de ces écritures donne lieu, dans le processus de création, à l'élaboration d'un texte autonome, dont les règles de constitution échappent à ses créateurs.
3. * « **Décrire les émotions du public de théâtre en Révolution** », Thibault JULIAN et Renaud BRET-VITTOZ (dir.), actes du colloque « Révolution, théâtres et émotions », 18-19 juin 2019, Sorbonne-Université, à paraître courant 2023. Les émotions sont un point névralgique du nouveau régime de la sensibilité qui se déploie au XVIII^e et qui contribue à l'émergence de la Révolution française. Elles sont particulièrement marquées dans les salles de spectacle de la Révolution. Les commissaires de police comme les journalistes ont la charge de décrire ces affects, quoiqu'ils le fassent selon des modalités et des investissements différents. L'émotion qu'occasionne le spectacle est politisée chez le journaliste, tandis que le commissaire de police révèle une émotion plus propre à la séance théâtrale.
4. « **Malaise dans la représentation : le théâtre et l'Assemblée sous la Révolution française** », Noémie VILLACÈQUE et Léa MARQUES (dir.), numéro spécial de la *Revue historique* reprenant les actes du colloque « Révolution, théâtres et émotions », à paraître courant 2023. Pendant la Révolution française, la vie politique se restructure en passant d'un régime d'incarnation royale à un régime supposé de représentation populaire. Or, cette nouvelle politique de la représentation s'établit en connivence avec la représentation théâtrale, en lui empruntant un certain nombre de lieux et de techniques oratoires. En regard de cette appropriation, les pièces de théâtre révolutionnaires posent régulièrement la question de la politique représentative. Elles le font au travers de mise en situation de la politique révolutionnaire, qui s'articulent

autour d'une polarité entre les partisans et les ennemis de la Révolution. Or, dans leur structure même, ces dramaturgies ne sont installées que pour être perturbées, pour laisser entrevoir des passages entre les deux camps, des possibilités de rupture. Parmi ces troubles discrets portés par les dramaturgies, on trouve ceux qui affectent la représentation politique. Certaines pièces révolutionnaires laissent ainsi entrevoir que cette dernière n'est pas suffisante au bon déroulé de la Révolution. Dans une période où la Révolution est sous attaque interne (guerre civile) et externe (guerre européenne), ces troubles de la représentation crispent un personnel politique parfois affecté par un complexe obsidional. Ces situations de tensions finissent par rappeler qu'entre représentation théâtre et représentation politique, l'une d'elle dispose du monopole de la violence légitime, là où l'autre n'a pour seule arme que la production des imaginaires sociaux et politiques.

5. * « **Définir le normal et l'hybride** », Pauline BEAUCE et Cyril TRIOLAIRE (dir.), *Les espaces du spectacle vivant dans la ville ; permanences, mutations, hybridités (XVIII^e - XXI^e siècles)*, Presses universitaires de Clermont-Ferrand, 2021. De décembre 1790 à février 1791, une correspondance administrative entre le commissaire de police de la section du Palais-Royal et l'administrateur de police de la ville de Paris révèle l'existence de troubles au Palais-Royal. La présence, dans un café-caveau, du spectacle d'un homme qui joue un sauvage perturbe la circulation sous les galeries du Palais Royal. Les marchands alentours se saisissent de ces perturbations pour faire valoir leur droit au maintien de la norme du lieu. En dénonçant l'hybridité des pratiques, les marchands contribuent à la définition même de ce qu'est un lieu hybride.
6. * « **Agôn et évitement dans les théâtres révolutionnaires** », *Revue d'Histoire du Théâtre*, n°286, avril-juin 2020. La pensée des formes dramatiques spectaculaires s'est longtemps articulée autour de la question du conflit frontal à l'œuvre dans les pièces, souvent désigné sous le terme d'*agôn*. Si la rhétorique et les drames révolutionnaires mettent en scène ces conflits frontaux, la réalité des relations au sein des théâtres est plus complexe. En effet, les conflits sociaux dans les théâtres parisiens sous la Révolution française se placent le plus souvent sous le signe de stratégies d'évitement, qui se traduisent par une violence oblique, des disparitions ou des dérobades.
7. * « **Theatrical order during the French Revolution (1789-1794)** », Katherin ASTBURY (dir.), *Aestheticizing Cultural Policy in France, 1789-1815*, Actes du colloque de Warwick, à paraître courant 2023. La question de l'encadrement des théâtres pendant la Révolution française a longtemps été étudiée sous l'angle de la législation. Cependant, l'étude des rapports de police pendant la période montre que les pouvoirs publics tentent de contrôler l'ordre public des théâtres de manière constante. En analysant les différentes formes d'interventions policières dans les théâtres, cet article propose une description de ce qu'on peut appeler l'ordre théâtral, une partie spécifique de l'ordre public. En se penchant sur quatre cas, nous révélons ainsi que l'ordre théâtral est multiple et s'intéresse tant aux questions matérielles que sociales ou administratives.

(Recensions d'ouvrages)

1. « **Par le prisme de Citton : Lumières actuelles et passées** », *Acta fabula*, à paraître courant 2022, recension de l'ouvrage d'Yves Citton, *Altermodernités des Lumières*, Paris, Seuil, 2022.
2. « **Les rires de Paris : théâtre & comique à la fin du XVIII^e siècle** », *Acta fabula*, vol. 19, n° 8, septembre 2018, recension de l'ouvrage Stéphanie

Fournier, *Rire au théâtre à Paris à la fin du XVIII^e siècle*, Paris, Classiques Garnier, 2016.

3. « **Shakespeare, un héritage juridique** », Acta fabula, vol. 18, n° 2, février 2017, recension de l'ouvrage de Dominique Goy-Blanquet, *Côté cour, côté justice ; Shakespeare et l'invention du droit*, Paris, Classiques Garnier, 2016.
-

Organisation d'événements scientifiques

1. Co-organisation du séminaire doctoral et de la journée d'étude « La tension comme moteur de création », 9 novembre 2020, Maison des sciences de l'homme, avec Carole Drouelle (doctorante), Charline Granger (doctorante), Hannah Lasserre (doctorante) Camille Mayer (doctorante), Fabrice Nicot (doctorant), Climène Perrin (doctorante), Samir Reyad (doctorant), Sophie-Aurore Roussel (doctorante).
 2. Co-organisation du colloque « La rhétorique filmée dans le cinéma 1927-1960 », Université Paris 8, 6 et 7 juin 2019, avec Claire Demoulin (docteure en études cinématographiques), Mathias Lavin (PR en études cinématographiques) et Jennifer Verraes (MCF en études cinématographiques).
 3. Aide à l'organisation du colloque « Destouches et la vie théâtrale » (organisation : Marie-Emmanuelle Plagnol-Diéval, Martial Poirson, Catherine Ramond), Université Paris-Est Créteil et Comédie française, 24 et 25 novembre 2016.
-

Directions d'ouvrages ou de revues

1. Co-direction des actes du colloque « La rhétorique filmée », avec Claire Demoulin, Mathias Lavin et Jennifer Verraes. En cours de préparation, parution prévue pour courant 2023.
 2. Co-direction du numéro spécial de la revue *Agôn* sur les écritures plurielles, avec Aude Astier, Aurélie Coulon et Sylvain Diaz. À paraître courant 2022.
-

Valorisation de la recherche

1. Participation à une table-ronde « L'économie du spectacle vivant du 18e au 22e siècle » avec François Ribac (sociologue de la culture) ; forum « Entreprendre dans la culture » (Ministère de la culture / La Coursive, scène nationale), Dijon, 25 novembre 2021.
 2. Communication « Les droits culturels : une perspective historique » et animation d'un atelier de réflexion sur le thème des droits culturels, association Comme vous émoi, Montreuil, 12 avril 2019.
 3. Conférence « Les origines du théâtre » pour la Société des amis du théâtre, Herblay, 2 mai 2018.
 4. Conférence « Molière et Shakespeare » pour la Société des amis du théâtre, Herblay, 21 mars 2017.
-